



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Compte-rendu CTL du 5 septembre 2013 Bienvenus dans le monde des bisounours !

Secrétaire adjoint : Christophe RANDOING
Début : 14h

Déclarations liminaires CGT-Solidaires et **FO DGFIP**

Le Directeur réfute à nouveau les propos tenus concernant sa volonté de voir disparaître le réseau de proximité.

Il estime que le maillage territorial doit évoluer en fonction des moyens, des évolutions technologiques, des attentes des usagers.

Il ne souhaite pas des fermetures de trésoreries à tout prix. La DGFIP possède le maillage territorial le plus important de toutes les administrations. Le directeur souhaite une spécialisation des postes pour permettre d'acquérir une technicité importante. Ce sont des évolutions dues au contexte économique et budgétaire.

Le directeur a parlé de la démarche générale de certification des comptes : donc il va falloir faire des travaux pour améliorer l'état des lieux des immobilisations des hôpitaux et des maisons de retraite. Selon le directeur, l'expertise ne peut plus être donnée dans des trésoreries multi tâches...

Il a donné comme exemple le PRS qui est plus performant que les comptables avant.

Le directeur a aussi dit qu'il est plus facile de piloter lorsqu'ils s'adressent à des postes plus importants.

Le plus dur c'est de trouver le bon niveau de maillage ?

Le directeur nous a aussi annoncé la création d'un corps d'auditeurs interrégionaux dont les fonctions et les périmètres d'action ne sont pas précisés.

Le directeur estime que les structures doivent répondre aux demandes des ordonnateurs et des usagers et que nous devons pallier à nos déficiences.

Le directeur nous a vanté les bienfaits de la spécialisation en trésorerie hôpital.

La dématérialisation est un problème politique, stratégique, de moyens et donc un problème de la direction. C'est pourquoi c'est la DDFIP qui pilote la dématérialisation.

Le projet de fermeture de la trésorerie de Saint Germain des Fossés a été validé le 24 juillet.

Approbation du procès verbal du CTL du 19 juin 2013

Le directeur ayant refusé de rajouter les propos qu'il a tenu concernant sa volonté de réduire le réseau de proximité, les élus **FO DGFIP** ont donc voté CONTRE ce procès verbal

Votes :

Pour : CGT, Solidaires, CFDT

Contre : **FO DGFIP**

Abstention :

Evolution de la situation de la Trésorerie de St Germain des Fossés

Le directeur nous a tenu exactement les mêmes propos que lors du CHS du matin. Vous pouvez les consulter en cliquant sur le lien suivant : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/spip.php?article511>

Le directeur nous a fait comprendre que la dématérialisation est au cœur du projet de fermetures de postes. Une fois la dématérialisation des pièces comptables en place, la fermeture du poste est facilitée.

Le directeur nous a annoncé qu'il y aura une suite à la fermeture. Les propos relatés par les élus FO DGFIP était bien entendu vrais !

Le directeur a essayé de nous convaincre que la fermeture du poste de Saint Germain des Fossés sera une chose bénéfique pour les usagers, les ordonnateurs et les agents ! Nous aurions presque pu applaudir la fermeture tellement tout est superbe. Nous nous serions crus dans le monde des bisounours !

Le directeur a aussi annoncé qu'il y aura des permanences seulement quand le besoin sera confirmé.

Les représentants du personnel ont voté unanimement CONTRE ce projet.

Le CTL sera donc reconvoqué avec le même ordre du jour le vendredi 13 septembre. Les élus FO DGFIP ainsi que ceux des autres organisations syndicales ont d'ores et déjà annoncé qu'ils boycotteront ce CTL.

Les élus **FO DGFIP**

Titulaires :

FAVIER Jean Paul
RANDOING Christophe

Suppléante :

RENAUD Barbara

Expertes :

BOUVIER Michelle
GUERREIRO Marie Christine